



Participer à la vie de l'établissement,

Accompagner le présent et l'avenir de nos enfants.

Chers parents,

Notre équipe **APEL Viala-Lacoste** est heureuse de vous retrouver ou de vous accueillir pour cette nouvelle année scolaire !

L'APEL d'établissement, c'est une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie de l'établissement : *accueil des parents, représentation au conseil d'établissement et à l'OGEC, coordination des parents correspondants, aide à la pastorale, participation financière aux projets éducatifs et pédagogiques, organisation d'évènements festifs, de conférences...*

A l'échelle nationale, l'APEL c'est aussi la plus importante association de parents d'élèves, avec un million de familles adhérentes, qui lui confèrent un poids certain dans sa représentation et ses échanges avec les divers interlocuteurs.

A ses différents échelons (établissement, département, académie et national), l'APEL vous propose un ensemble de services pour aider à répondre à vos interrogations en matière de scolarité et d'éducation. Ces services sont détaillés sur le site www.apel.fr et un certain nombre d'informations vous sont relayées par le magazine "Famille et Education" que vous recevez chez vous tous les deux mois. Des subventions pour certains projets importants, pour lesquels nous montons des dossiers, nous sont aussi régulièrement accordées par les Apel départementales et académiques.

Ainsi l'**adhésion de 22€** (une par famille) se décompose en plusieurs parts :

- 14,50€ reversés aux différentes composantes de l'APEL (départementale, académique et nationale, dont abonnement à la revue « Famille et Education »).
- 7,50€ qui restent à l'APEL de Viala Lacoste pour soutenir les projets de l'établissement et nos actions.

Nous organisons au cours de l'année divers évènements pour récolter des fonds en cours d'année scolaire (loto, kermesse, marché de Noël,...) mais les adhésions restent la source principale de soutien à toutes nos actions au bénéfice des enfants et des familles. C'est aussi un signe fort d'encouragement à continuer à nous investir dans notre engagement.

C'est pourquoi nous comptons sur votre adhésion !

Celle-ci vous est proposée sous la forme d'une cotisation volontaire d'un montant de 22 € par famille.

SUR VIALA LACOSTE, 3 OPTIONS POSSIBLES :

Lors de l'inscription en ligne, 3 cases alternatives sont en effet proposées à propos de l'adhésion Apel :

OUI, si vous souhaitez adhérer à l'Apel : la cotisation apparaîtra sur la facture qui vous parviendra fin Septembre, au titre d'un seul enfant si vous en avez plusieurs scolarisés à Viala-Lacoste (une adhésion par famille) mais tous seront bien considérés comme adhérents.

NON, si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL : votre enfant ne bénéficiera sur l'année scolaire d'aucune aide financière de l'Apel sur les projets individualisés.

EXT (pour extérieur), si vous cotisez pour les parts départementale, académique et nationale dans un autre établissement privé du diocèse : vous ne versez donc que la part restant à l'Etablissement, soit 7,50 €, pour bénéficier des aides financières de l'Apel Viala-Lacoste. Nous vous demanderons éventuellement par mail le nom et la ville de l'établissement concerné.

Peut-être aviez-vous une information insuffisante lors de l'inscription en ligne pour opérer votre choix.

Vous pouvez encore modifier votre choix en adressant un mail à la comptabilité (compta@viala-lacoste.com) avec l'Apel (apel@viala-lacoste.com) en copie, jusqu'au 15 septembre 2021. Pour une cotisation « extérieur », merci de préciser directement l'établissement et la ville concernés.

Pour toute question, pour les parents qui souhaiteraient nous aider lors de l'organisation d'évènements, régulièrement ou très ponctuellement, pour ceux que la mission de parent correspondant de classe intéresse, n'hésitez pas à nous contacter : apel@viala-lacoste.com